



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Mel : sntrs-cgt@cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°353 du 1^{er} octobre 2025

SOMMAIRE

Spécial Commission Exécutive

- Relevé de décision de la CE du 25 septembre 2025

Relevé de décision de la CE du 25 septembre 2025

Ordre du jour :

- Rapport d'actualités et perspectives de mobilisations post 10/09
- Appel à candidature GT Contrats (rappel des attendus de ce GT et de sa composition),
- GT statut et procédure d'exclusion (retour CE du 4/08) : vote
- Validation des candidatures CE UFSE et UGICT
- Commission du personnel : composition, modalités, suivi
- Débat prospectives restauration sociale
- Points divers : cartes libertés SNCF, Repas (Missions), appel candidatures CAP 3 et CAP 4, ...

Point 1 : Rapport d'actualités et perspectives de mobilisations post 10/09 *suivi par Patrice Morales*

Chères camarades, chers camarades,

Bienvenue à cette commission exécutive de rentrée pour laquelle l'actualité sociale est déjà hyper chargée.

Revenons tout d'abord sur la période estivale, voire pré-estivale.

La situation dans la bande de Gaza ne finit pas d'empirer et la famine y est aujourd'hui avérée. Les fédérations, délégations syndicales, etc, sont également très actives sur la Palestine dans leur secteur propre. Certaines actions ont eu un fort retentissement (entre autres : dockers CGT du golfe de Fos refusant de charger un conteneur « avec des pièces détachées pour fusils mitrailleurs » à destination d'Israël (5 juin), la CGT Air France rédigeant un communiqué refusant toute cargaison d'armes vers Israël, la CGT Roissy a rédigé un communiqué le 8 juillet alertant sur la cargaison de matériel militaire à destination d'Israël, la Fédération des Cheminots a publié un communiqué de presse demandant la reconnaissance de l'Etat de Palestine, etc.). Si vous souhaitez un état des lieux sur les actions CGT je vous invite à lire la note confédérale du 9/07 « la CGT intensifie son engagement en faveur de la Palestine ».

Tout récemment, des mobilisations se sont déroulées dans le cadre de la journée mondiale de la paix (marches pour la paix du 21 septembre).

Lors du CCN des 10 et 11 juin, les organisations ont insisté sur la nécessité de construire une stratégie coordonnée à l'automne, permettant de conjuguer le toutes et tous ensemble aux processus de mobilisation professionnels. C'était avant les annonces du 15 juillet de Bayrou.

Cependant des constats étaient déjà dans le processus de lutte et dans un contexte marqué par plusieurs réalités :

- la guerre qui ravage des territoires entiers, avec la course aux armements engagée partout et notamment en Europe, au profit des grands groupes privés de production d'armes ;
- la poursuite de la casse de l'emploi et des industries orchestré par un capital jamais rassasié de profits ;
- les dégâts causés par les politiques d'austérité notamment dans les services publics et la Fonction publique, avec des effets particulièrement criants dans le système hospitalier ;
- un gouvernement affaibli, dont le devenir est très incertain, traversé par des contradictions et qui pratique une double fuite en avant, ultralibérale sur le front du social, liberticide et xénophobe sur celui de la sécurité publique ;

- des luttes nombreuses dans les entreprises, établissements et administrations, qui attestent de la combativité des travailleuses et travailleurs quand ils ont le sentiment de pouvoir gagner.

Pour contrebalancer cette actu lourde, le premier semestre 2025 a vu aussi l'aboutissement positif de plusieurs batailles menées par la CGT ou auxquelles elle a fortement contribué : pérennisation du projet industriel de relance de la Chapelle Darblay ; sauvetage de la Fonderie de Bretagne ; coup d'arrêt mis au projet de suppression de dizaines d'emplois à l'hôpital de Laval ; camouflet politique infligé à Dati sur sa réforme de l'audiovisuel public ; etc ... De nombreuses autres luttes ont été menées et gagnées sur les salaires, les conditions de travail, contre la répression, etc...

Sans oublier toutefois que le sujet des retraites est toujours au cœur de l'actualité plus de deux ans et demi après l'engagement de la réforme régressive sur les 64 ans. Le 5 juin, l'Assemblée Nationale a enfin pu s'exprimer à ce sujet et s'est nettement positionnée contre la réforme Macron/Medef. Le « conclave » voulu par Bayrou a quant à lui échoué. Le Premier ministre s'acharne à maintenir en vie le processus qu'il a initié et renvoie à l'automne dans le cadre du PLFSS des mesures qui pour certaines viendraient encore aggraver les effets négatifs de la réforme de 2023 (sous-indexation des pensions, réduction des droits pour carrières longues, ...).

Voilà pour ce rapide survol (et très certainement non exhaustif) de la première moitié 2025 pour en arriver aux énièmes mesures d'austérité annoncées le 15 juillet en perspective des PLF et PLFSS 2026, se préservant ainsi d'une réaction immédiate du Parlement dont la session était alors terminée !!

Je ne formule pas le détail de ces mesures austéritaires puisque le 8 septembre le gouvernement Bayroux (on lui souhaite un bon retour à Pau ...) est tombé, tout sauf une surprise mais tout de suite remplacé par un fidèle de Macron, aux ordres donc et dans la stricte continuité des tombés précédents.

Seule certitude : les riches et les commanditaires patronaux du gouvernement sont toujours certains de ne pas être mis à contribution.

Le 10 septembre avait lieu une journée d'initiatives citoyennes, appelée « bloquons tout », relayée et impulsée par endroit par la CGT (et le camp progressiste). Force est de constater que globalement cette journée n'a pas été le grand soir, même si certains cortèges étaient fournis et appréciables quantitativement (tout de même plus de 350 000 personnes, un grand nombre de jeunes et de nombreux travailleurs et travailleuses que nous ne sommes pas habitués à voir dans nos actions se sont manifestés et ont fait grève). Coïncidence, ou pas, les manifestations les plus importantes sont majoritairement celles organisées par la CGT. Je ne reviens pas trop en détail, nous avons eu un BN élargi à ce sujet. Pour information nous appellerons dorénavant ces RDV « AG des sections », cette terminologie semblant plus adaptée à ce type d'initiative.

Petit clin d'œil : au moment où démarre le mouvement citoyen « bloquons tout », au Népal le mouvement de colère de la jeunesse, s'étant formé sur les réseaux sociaux pour dénoncer le népotisme et les privilèges dont bénéficient les enfants et les proches des responsables politiques, qui font étalage sur ces mêmes réseaux sociaux de leur vie luxueuse, se révolte contre la corruption et les inégalités de richesse au Népal. Et parvient à renverser le gouvernement, tout en regardant droit dans les yeux la junte militaire (au détriment tout de même de plusieurs dizaines de morts).

Dans cette perspective de RDV de luttes et de dates dans le paysage, se posait également la journée du 18/09 à l'appel d'une intersyndicale le plus large possible. On peut dire que cette journée du 18/09 a été une franche réussite avec plus d'un million de manifestant.es, plus de 250 manifestations, et des centaines de milliers de grévistes dans le privé et le public, rappelant les mobilisations de 2023, même si ces plus hauts scores n'ont pas été atteints, il nous appartient dorénavant de lancer la synergie pour être encore plus nombreuses et nombreux sur les dates à venir. L'ultimatum au gouvernement, enfin ce qu'il

en reste à l'heure actuelle, est lancé : les sacrifices pour le monde du travail, ça suffit ! la colère et la détermination des salarié·es, agent·es publiques, privé·es d'emplois, jeunes et retraité·es a été confirmée jeudi dernier.

Nous voulons : l'abandon de l'ensemble du projet de budget (basta le musée des horreurs !!!), la justice sociale et fiscale, la conditionnalité sociale et environnementale des 211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises privées, des moyens budgétaires à la hauteur pour les services publics partout sur le territoire, une protection sociale de haut niveau et l'abandon du recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, des investissements dans une transition écologique juste et la réindustrialisation de la France, et des mesures contre les licenciements.

La balle est maintenant dans le camp du Premier ministre ! La réussite du 18 septembre place les travailleuses et les travailleurs en position de force. En attendant, les travailleuses, les travailleurs et leurs syndicats maintiendront la pression par différentes initiatives, organisations de réunions d'information, assemblées générales du personnel, actions dans les entreprises, les services et administrations...

L'intersyndicale a décidé d'adresser un ultimatum au Premier ministre pour le forcer à sortir du flou et à dévoiler sans attendre les arbitrages de son budget.

Il avait donc cinq jours pour nous annoncer qu'il renonce au doublement des franchises médicales, à la réforme de l'assurance chômage, à l'année blanche et à la suppression de 3 000 postes de fonctionnaires. Il avait cinq jours pour nous dire qu'il va abroger la réforme des retraites, mettre en place la justice fiscale, conditionner les 211 milliards d'aides aux entreprises, débloquer les moyens nécessaires pour nos services publics, prendre des mesures contre les licenciements et investir pour la transition écologique et la réindustrialisation du pays.

Hier mercredi 24 septembre une table ronde rassemblant toutes les organisations syndicales à Matignon devait se tenir, puis l'intersyndicale devait se réunir : si Lecornu n'a toujours pas répondu à l'ensemble de nos revendications, un appel à une nouvelle journée de grève et de manifestations la semaine prochaine sera lancé.

Dans l'actu confédérale également, à l'occasion des 130 ans de la CGT, l'Union Départementale CGT de la Haute-Vienne a organisé une journée de commémoration, de mobilisation et de fête, le mardi 23 septembre 2025 à Limoges, ville de naissance de notre CGT.

Côté CNRS : nous sortons des élections des sections du Comité National, pour lesquelles le SNTRS-CGT est conforté comme première force syndicale dans le collège C, avec 44 élu·es (représenté·es dans 42 sur 43 sections), et progresse significativement dans les collèges A et B, avec 15 élu·es (contre 2 lors de la mandature sortante, c'est à relever). Mais, revers de la médaille en quelque sorte, la participation au scrutin est en baisse constante, notamment celle du collège C qui tombe à 16,2%. Elle était d'environ 20% en 2021 et plus de 30% en 2015. Il faudra vraiment un travail de fonds, et probablement de communication, pour reconquérir le vote des collègues. En leur démontrant toute l'utilité des votes dans les différentes instances, et surtout l'utilité du vote CGT.

Contextuellement, cette CE se déroule en pleines élections des membres au Conseil d'administration du CNRS, mandature 2025-2029. Pour rappel le site de vote par Internet est ouvert du lundi 22 septembre 2025 au lundi 29 septembre 2025 à 17h00. Nous vous rappelons la nécessité de consulter, et faire consulter, la boîte de messagerie institutionnelle (@cnrs.fr), il y a encore trop de collègues qui soit ne l'ont pas ouverte, soit ne pense pas à la consulter, notamment en période électorale. Pour rappel également c'est sur cette boîte que sont diffusées les informations RH, comme le suivi des CET.

Par anticipation aussi aux futures élections pro, décembre 2026 va vite, très vite arriver et il nous faudra mener une campagne ardue, volontariste et constructive. Dans les collectifs « Fonction Publique » des différentes UD (enfin là où ces collectifs existent), la campagne est officiellement à l'ordre du jour pour cet automne.

L'intersyndicale CNRS (CNDS, F3/4SCT et CSA) a dû également mener un combat contre la volonté de la direction d'augmenter la tarification de la restauration sociale. Pour être parfaitement clair, ce serait aux agentes et agents, dont la valeur du point d'indice stagne loin en dessous de l'inflation depuis des années, de financer les cadeaux du gouvernement aux entreprises de restauration liées par contrat avec le CNRS. Ceci alors que les tarifs de restauration eux n'ont cessé d'augmenter malgré l'opposition des organisations syndicales.

Malgré les votes négatifs au CSA, l'administration est passée outre (cadeau d'adieu de Coudroy ?).

Pour autant les collègues dans les délégations régionales se réveillent ... mieux vaut tard que jamais. Face à ces multiples sollicitations le bureau a l'idée de mettre à disposition une pétition intersyndicale. Lors de la DRH/OS du 15/09 nous avons appris la mise en place d'un groupe de travail à l'automne sur la modernisation de l'action sociale, ce qui inclut la restauration sociale. Le sujet est aussi à l'ordre du jour, nous y reviendrons au cours de la journée.

A l'issue de cette même DRH/OS, expédiée en 1h30 chrono ..., nous avons appris que la direction était dans l'attente d'une base légale pour mettre en place le congé hormonal et en discuter avec les OS.

Fin 2024, début 2025 le PDG a lancé sa brillante idée darwiniste des Keys labs ... un simulacre de moratoire mais surtout donc la mobilisation a permis de contenir le déploiement de cette sélection contre-nature dans la recherche. Si les keys labs ont disparu des prospectives (sachant que le PDG, après le départ du DGDR, est en fin de mandat et ne va rien entreprendre d'ici là) la politique d'austérité est toujours là, voire s'amplifie, et la référence à un simili label « unités stratégiques » demeure dans les plus hautes instances, doublé par des alertes sur des situations de restructuration d'unité ou de désuétude de plus en plus nombreuses. Il faudra être attentif, et réactif, face à chacune de ces situations.

Dernière actualité : sujet évoqué à la PDG/OS du 19/09 le moratoire est prolongé ...

Le PDG a également envoyé une note à destination des directions d'Instituts ainsi qu'aux délégations régionales (copie aux OS) clarifiant notamment qu'en cas de retrait du CNRS de la tutelle d'un laboratoire, ou lors d'une restructuration, les agents CNRS pourront y rester affectés ... tant que le CNRS n'en décide pas autrement de manière explicite ... Je vous laisse dans la réflexion quant au déroulé de carrière de ces collègues dans ce genre de situations (peut-être que si des échanges ont eu lieu pendant cette PDG/OS, pouvant apporter des précisions sur les 2 sujets, les participants pourront prendre la parole dans les débats ?).

Il y a eu aussi l'épisode des lettres de félicitation/admonestation : à priori Coudroy est parti avec l'idée dans ses cartons et lors de cette même PDG/OS du 19/09 Antoine Petit a déclaré qu'il n'autoriserait aucun délégué régional à envoyer de courriers d'admonestation. Pour autant restons vigilants !

Je finirai par un extrait d'une dépêche AEF du 16 septembre, qui en dit long sur l'état de délabrement budgétaire de la recherche publique. Dans le cadre d'une enquête sur le financement de la recherche publique menée par le Collège des sociétés savantes académiques, "moins de 15% des répondants jugent le système actuel de financement de la recherche publique satisfaisant". 2025. Face à "un système à bout de souffle", le Collège recommande "d'atteindre l'objectif européen de 1% du PIB consacré à la recherche publique", de "simplifier", "d'accroître les crédits récurrents" et de "reconnaître les apports de la recherche publique". D'autres extraits : "quatre ans après son adoption, la LPR est perçue par les scientifiques comme ayant largement manqué ses objectifs". « Les financements restent insuffisants et opaques », « garantir la stabilité des équipes » sous-entendu par de l'emploi pérenne ...

Ne serait-ce pas, peu ou prou, ce que nous dénoncions au moment de la lutte contre la LPR, il y a 5 ans environ ? Et avec certaines de ces revendications en réponses ?

Lors de ce rapport d'actualité il a été beaucoup question du CNRS, concernant les autres organismes nationaux de recherche, le tour de prises de parole pour le débat général commencera par les sections d'organismes (pour aller plus loin, proposition est faite que des prochaines rédactions de rapport d'actu en CE soient prises en charge par les sections, le bureau national vous sollicitera à cet effet).

Ce rapport d'actualité s'est voulu volontairement relativement court afin de privilégier les débats, j'espère tout de même qu'il va permettre de les lancer, se devant être riches et constructifs, sans oublier les décisions à prendre qui s'imposent à nous.

Commençons donc, si vous le voulez bien, par les sections d'organismes.

Merci de votre écoute.

Point 2 : Appel à candidature GT Contrats (rappel des attendus de ce GT et de sa composition) *suivi par Grégoire Nadin*

- Relancer le groupe de travail sur contrats CDD et CDI tous les organismes

Point 3 : GT statut et procédure d'exclusion (retour CE du 4/08) :

vote 35/35 présents pour l'exclusion

suivi par Patrick Boumier

Un courrier sera rédigé et adressé par les Co-SG à la cellule fédérale pour l'informer de l'exclusion prononcée pour non-respect des valeurs de la CGT en matière de VSS.

Un courrier sera également adressé à la personne concernée.

Un Groupe de Travail pour améliorer est constitué pour faire des propositions de modification des statuts du syndicat au niveau du traitement de ce type de problèmes et des procédures d'exclusion qui peuvent en découler. Ce groupe est constitué de Patricia Ferrari, Lorena Klein, Grégoire Nadin et Christine Leiningier. D'autres candidats peuvent postuler.

Point 4 : Validation des candidatures CE UFSE et UGICT *suivi par Josiane et Claudia*

congrès UFSE (du 1^{er} au 5 décembre à Sète) :

8 délégués : 6 délégués + 2 membres de la nouvelle CE : vote 35 pour /35 présents

6 délégués : Claudia Gallina , Lorena Klein, Nezih Miladi, Stephan Mora, Christine Viaris , Laurence Manet.

CE 2 : Stéphane et Christine vote 35 pour /35 présents

CFC 1 : Josiane Tack, vote 35 pour /35 présents

2 Présents au titre de la CE sortante : Julien Dubois et Josiane Tack

congrès UGICT (18 au 21 novembre à Metz) :

4 Délégués dont 2 membres de la nouvelle CE : vote 35 pour /35 présents

Didier Gori, Naima Belgareh, Claudia GALLINA, Julien Dubois (ou autre si Julien n'est pas disponible)

CE 2 : Didier Gori et Naima Belgareh, vote 35 pour /35 présents

Conseil National Ugict du 8-9 octobre 2025 :

Nezih Miladi et Anne Marie Arro, vote 35 pour /35 présents

54e congrès confédéral (juin 2026 à Tours) :

2 délégués avec parité F/H : Patrick Boumier et Claudia Gallina, vote 35 pour /35 présents

Point 5 : Commission du personnel : composition, modalités, suivi *suivi par Pierre Giroux*

Il a été décidé que ni les membres du bureau national, ni les Co-SG ne feraient partie de cette commission afin de permettre une parole libérée des personnels. Ils pourraient cependant être invités par la commission chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Le rythme des réunions pourrait être d'une réunion par trimestre ou par semestre. La commission devra déterminer son mode de fonctionnement, les sujets qu'elle devra aborder et leur priorisation.

Après chaque réunion, la commission rendra compte, dès que possible au bureau national de l'avancement de ses travaux.

Les membres de cette commission sont : Sophie Toussaint, Laurence Manet, Brigitte Guarnieri, Naima Belgareh, Laetitia, Marie vote : pour 34, abs 1 (35 présents)

Point 6 : Débats prospectives restauration sociale *suivi par Pierre Giroux et Patrice Morales*

- Mandat au BN : pétition + commission restauration
- Pas de vote formel : accord général

Point 7 : Points divers :

- Vote d'une personne supplémentaire (Lara Kister) au secrétariat du syndicat à partir du 1^{er} novembre
Décharge à 100 % : web + gestion
vote : pour 21, abs 5, contre 4, non votant 1
- Décharges pour l'INED
Faire le point sur les besoins et voter lors d'une prochaine réunion
- Cartes libertés SNCF : elles seront prises en charges par le syndicat si nos organismes refusent de les payer et si cela fait faire des économies au SNTRS -> Pas de vote formel mais accord général
- Révision des tarifs de remboursement des frais de missions :
Une proposition de passer le repas de midi au même tarif que le repas du soir en cas d'impossibilité d'avoir accès à une restauration collective a été soumise à la CE
Les discussions qui ont suivi ont montré qu'un travail plus large était à faire sur les frais de mission.
Les points suivants sont à retravailler pour une prochaine CE :
- Augmentation du prix du repas de midi en cas d'impossibilité d'avoir accès à une restauration collective
- Augmentation du prix des nuitées, le tarif actuel étant trop bas en cas de déplacement dans des endroits non couverts par des accords du syndicats avec des hôteliers (hors région parisienne par exemple)
- Prise en charge d'une nuitée avant réunions (CE, CSN, ..) pour les camarades de la région parisienne éloignés du lieu de convocation
Pour ce faire, le BN devra tenter de chiffrer le coût des mesures proposées.
- Appel candidatures CAP 3 et CAP 4 *suivi par Pierre Giroux*

Point 8 : Consultation parlementaire « La Recherche malade du management : comment repenser nos modèles de financement, d'évaluation et de publication ? »

Didier Gori propose qu'on lui envoie des propositions et des idées sur tout ce qui entre dans cette thématique (souffrance au travail ou autre).

Motions du SNTRS-CGT votées à la CE du 25 septembre 2025

Communiqué contre la violence d'Etat et la répression des mobilisations

La commission exécutive du SNTRS-CGT, réunie le 25 septembre 2025, condamne fermement la politique liberticide menée par les gouvernements successifs depuis la loi travail (2016) et la répression exercée à l'encontre des mobilisations. Violences policières répétées, criminalisation systématique des grévistes et des manifestant-es, etc. sont utilisées à grande échelle, pour étouffer toutes les luttes, et au premier lieu celles de la jeunesse. Le dispositif policier lors des journées de grève et de mobilisation des 10 et 18 septembre en est le plus récent exemple. 80 000 membres des forces de l'ordre ont ainsi été déployés le 18 septembre, appuyés notamment de 24 blindés Centaure dont chaque exemplaire coûte 744 000 euros. Les choix politiques se révèlent brutalement : la répression plutôt que l'éducation ou la santé. Nous dénonçons plus particulièrement toutes les entraves aux mobilisations exercées sur les campus et nos lieux de travail. Au CNRS, des délégués régionaux, répondant aux injonctions du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ont tenté d'organiser le flicage des mobilisations. De nombreux présidents d'Université n'ont pas hésité à donner l'autorisation aux forces de l'ordre pour venir réprimer les mobilisations étudiantes en cours. Le SNTRS-CGT dénonce la mise en place d'un Etat policier et la remise en cause des libertés fondamentales, d'autant plus inquiétantes dans un contexte de montée de l'extrême-droite.

Vote : unanimité

Soutien du SNTRS-CGT à Christelle RABIER

La Commission Exécutive du SNTRS-CGT réunie ce 25 septembre 2025 apporte son soutien à Christelle Rabier, camarade de la CGT – EHESS et secrétaire de la F3SCT du même établissement. Nous dénonçons la procédure bâillon menée à son encontre par la présidence de l'EHESS et nous nous élevons contre toute forme de répression à l'égard des représentant-es syndicaux et syndicales dans l'exercice de leurs fonctions.

Vote 1 contre 4 abstentions 20 pour / 25 votants